

IDENTIFICATION		
Nom du (des) réseau(x) :	Réseau Energie et Précarité Valenciennois Réseau Energie et Précarité Douaisis	
Date de création :	janvier 2011 et janvier 2012	
Adresse du site ou de la page Internet :	Cf. Site URIOPSS / www.uriopss-npdc.asso.fr	
Territoire couvert :	Valenciennois et Douaisis [Département du Nord]	
Animateur(s) :		
URIOPSS Nord Pas-de-Calais		
Frédéric DEZOTEUX / f.dezoteux@uriopss-npdc.asso.fr / 03 27 42 10 80 / 06 63 85 61 83		
Département du Nord		
Marilyn RIBEAU / marilyn.ribeau@cg59.fr / 03 59 73 23 71		
Michèle COQUELLE / michele.coquelle@cg59.fr / 03 59 73 33 86		
Origines et contexte de création du réseau :		
<p>Les réseaux se sont constitués dans la continuité de journées d'études organisées par l'URIOPSS en partenariat avec le Département du Nord, et ce dès 2008 [partant du constat d'une aggravation des situations de précarité des ménages]. Les partenaires qui ont participé à ces journées [associations d'accompagnement logement, associations caritatives, fournisseurs d'énergie, CAF, etc.] ont souhaité maintenir la dynamique engagée par les journées d'études. L'URIOPSS et le Département du Nord ont proposé d'organiser des groupes de travail ponctuels au cours de l'année [3/4 rencontres]. Le choix a été fait, après plusieurs mois de fonctionnement, de formaliser par le biais d'une charte ces groupes de travail [création des réseaux].</p>		
FONCTIONNEMENT		
Missions du réseau :		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Informer, échanger et partager les bonnes pratiques (valoriser les actions pour lutter contre la précarité énergétique) 2. Développer le partenariat (décloisonner les interventions des acteurs, créer des synergies de moyens, etc.) 4. Proposer des actions de sensibilisation aux acteurs sociaux (journée d'étude, formation, etc.) 5. Evaluer l'impact de la précarité énergétique sur les personnes (dommages sociaux, sanitaires, psychologiques, etc.) et des actions de prévention 		
Nature des membres :		
Le réseau est composé d'acteurs de l'action sanitaire et sociale, du logement et de l'énergie [associations, institutions, fournisseurs d'énergie, etc.]		
Gouvernance et principes de fonctionnement interne :		
Être membre du réseau permet :		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Echanger et partager des informations ▪ Capitaliser et mutualiser les diverses expériences ▪ Développer de nouvelles réponses au travers du partenariat ▪ Créer des synergies par la mise en place d'actions ▪ Participer à des formations 		
Fonctionnement du réseau :		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Co-animation : Département du Nord et Uriopss Nord Pas-de-Calais ▪ Plan d'action défini par les membres du réseau ▪ Les réunions du réseau = une réunion par trimestre [à minima] ▪ Un comité restreint [pour le suivi des travaux du réseau]. Il est composé de l'URIOPSS et du Département du Nord [avec la possibilité d'associer des membres du réseau en fonction des enjeux] / [2 à 3 réunions par an]. 		

Le réseau n'est pas une structure à part entière, c'est un collectif de partenaires et d'acteurs locaux.

Actions et outils développés :

- Journées d'études
 - Guides ressources
 - Questionnaire repérage à l'attention des travailleurs sociaux
 - Formations pour les travailleurs sociaux et bénévoles
- Projet de cartographie/annuaire des actions de lutte contre la précarité

Exemple développé d'action :

Etats des lieux des aides et des partenaires mobilisables

- *Référencement des acteurs mobilisables et création de fiches de présentation*
- *Référencement des aides financières mobilisables dans le cadre des impayés d'énergie et/ou de la lutte contre la précarité énergétique*

Organisation de journées d'études

- *Informers et sensibiliser les acteurs à partir de situations concrètes*
- *Organisation d'ateliers avec des intervenants spécifiques*

Organisation de ½ journées d'échanges de pratiques dans le cadre de l'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique

- *Etat des lieux des pratiques et problématiques dans le cadre de l'accompagnement des ménages*
- *Interroger et faire évoluer les pratiques pour rendre le ménage acteur*

Organisation de formation sur le thème de la précarité énergétique

FINANCEMENTS

Financeurs : Pas de financement direct pour le fonctionnement des réseaux.

Cadre de financement plus large : L'animation des réseaux s'inscrit dans les missions « des initiateurs » [URIOPSS et Département du Nord] qui en assurent la co-animation.

Montant et/ou temps consacré : Temps consacré pour chaque réseau de 5 à 12 jours par an [en fonction des travaux (journées d'études, guides, enquêtes, etc.)]

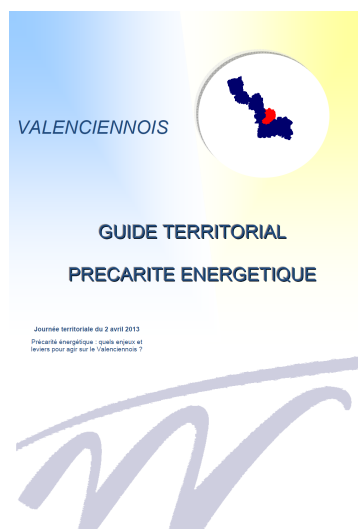
COMPLÉMENTS

Limites et freins : l'implication des partenaires dans la durée et les « contraintes structurelles »

Un conseil clé : animer le réseau dans une double logique « partage d'informations » [= lieu ressources] et « démarche projet » [journées d'études, etc.]. Il est essentiel de donner un cadre au réseau, par exemple par le biais d'une charte [sens du réseau].

Valeur ajoutée pour le territoire : lieu ressources pour les partenaires du territoire et meilleure lisibilité sur les actions et dispositifs pour les acteurs sociaux du territoire.

ILLUSTRATIONS :



FORUMS
DE L'INNOVATION SOCIALE

INVITATION

**Accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique :
quelles pratiques professionnelles ?**

Jeudi 15 mai 2014 de 13h30 à 17h00
Direction Territoriale de Prévention et d'Action Sociale
310 bis, rue d'Albergotti, Douai

UN FORUM POUR :

- Débatte, échanger et développer ses pratiques professionnelles
- Connaître les profils des ménages en situation de précarité énergétique
- Comprendre la dynamique de consommation
- Repérer les difficultés et les limites de l'accompagnement
- Adapter l'accompagnement aux profils des ménages
- Apprécier la complémentarité des démarches de sensibilisation
- Rendre les ménages acteurs et s'appuyer sur leurs potentialités

URIOPSS
Nord
Département

Avec la participation et le soutien du Conseil Général du Nord